# Procès-verbal de la réunion ordinaire du Comité de vérification

Date : Le jeudi 16 novembre 2023

Heure : 17 h 30

Lieu : Salle Nouvel-Ontario

**PRÉSENCES**

**Conseillers scolaires**

Julie Allen

Paul Gervais

Raymond Joanisse

**Membres externes**

Nicole Piquette

Taylor Conaty

**Membres du personnel**

Maryse Barrette, surintendante d’affaires et de finances

Daniel Bourgeois, directeur du Service des finances et achats

Chantal Tripodi, coordonnatrice des opérations comptables

Catherine Brisson, adjointe administrative

**INVITÉS - EPVI**

Joëlle Huneault

Natalie Ducharme

**INVITÉS – KPMG**

Valérie Speirs

Andrée Beaupré

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Barrette ouvre la séance à 17 h 31 avec la reconnaissance du territoire autochtone.

1. APPEL NOMINAL/présentation des membres

Tous les membres sont présents. Mme Barrette demande aux membres et aux invités de faire un tour de table pour se présenter.

1. élection – présidence du cver

Selon la charte du comité de vérification, les membres du comité doivent élire une présidence pour chaque exercice. Mme Barrette invite les membres à nominer une présidence.

M. Joanisse propose la candidature de Mme Allen. M. Gervais appuie la candidature de Mme Allen.

Mme Barrette demande à deux reprises s’il y a d’autres nominations. Mme Allen accepte la nomination.

PROPOSÉ PAR : M. Joanisse

APPUYÉ PAR : M. Gervais ADOPTÉE

« QUE le Comité de vérification approuve la nomination de Mme Julie Allen à titre de présidence pour le mandat 2023-2024. »

1. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR : M. Gervais

APPUYÉ PAR : M. Conaty ADOPTÉE

« QUE l’ordre du jour de la réunion du Comité de vérification du 16 novembre 2023 soit adopté tel que présenté. »

1. DÉCLARATION DEs CONFLITs D’INTÉRÊTS

Mme Allen indique que le formulaire en format papier est disponible à chaque réunion et devrait être rempli, signé et remis à la présidence avant la réunion du comité de vérification où un membre doit déclarer un conflit d’intérêts.

1. adoption du procès-verbal – réunion du 6 septembre 2023

 PROPOSÉ PAR : M. Joanisse

 APPUYÉ PAR : M. Gervais ADOPTÉE

 « QUE le procès-verbal de la réunion du Comité de vérification tenue le 6 septembre 2023 soit adopté tel que présenté. »

1. SUIVI DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL :

S/O

1. COMITÉ PLÉNIER À HUIS CLOS

 PROPOSÉ PAR : M. Joanisse

 APPUYÉ PAR : M. Gervais ADOPTÉE

« QUE le Comité se constitue en comité plénier à huis clos à 17 h 41 présidé par Mme Julie Allen (présidence) pour traiter de questions conformément à l’article 207(2) de la *Loi sur l’éducation de l’Ontario.* »

1. recommandations du comité plénier à huis clos

9.1 Constatations découlant de l’audit KPMG pour l’exercice terminé le 31 août 2023.

PROPOSÉ PAR : M. Joanisse

APPUYÉ PAR : M. Gervais ADOPTÉE

« QUE le Rapport des constatations découlant de l’audit KPMG pour l’exercice terminé le 31 août 2023 soit accepté tel que modifié. »

1. QUESTioN À L’ÉTUDE

10.1 Ébauche des états financiers pour l’exercice terminé le 31 août 2023

Mme Tripodi fait le survol des états financiers. Elle détaille les modifications apportées aux états financiers qui ne sont pas dans la version incluse dans le cahier de la réunion et qui découlent des directives reçues du ministère de l’Éducation à la fin de la semaine dernière dans le cadre du projet de loi 124 mentionné par les auditeurs externes. Elle mentionne aussi le changement dans la répartition des dépenses présentée à la note 18 des états financiers. Mme Tripodi identifie les faits saillants des données financières de l’année financière 2022-2023 ainsi que les éléments significatifs des états financiers. Elle attire l’attention des membres à la nouvelle norme comptable qui établit des exigences de comptabilité et de rapport pour les obligations juridiques associées à la mise hors service d’immobilisations corporelles du Conseil. Les obligations du Conseil sont associées majoritairement à l’enlèvement de l’amiante.

PROPOSÉ PAR : M. Conaty

APPUYÉ PAR : Mme Piquette ADOPTÉE

« QUE le Comité de vérification recommande que le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario approuve les états financiers 2022-2023 tels que modifiés. »

1. INFORMATION

11.1 Rapport sur les constatations – 2023 – Sommaire

Mme Speirs partage le rapport sur les constatations découlant de l’audit des états financiers modifié et confirme que KPMG a mené à bien l’audit des états financiers consolidés à l’exception de certaines procédures habituelles comme la réception des lettres juridiques et l’approbation des états financiers par le Conseil qui aura lieu à sa prochaine réunion. La modification est en lien avec les directives reçues du ministère de l’Éducation le 10 novembre 2023 au sujet des accords conclus dans le cadre du projet de loi 124, la *Loi visant à préserver la viabilité du secteur public pour les générations futures* et le traitement de ces informations à l’intérieur des états financiers.

11.2 État de l’avancement des projets de vérifications internes.

Mme Huneault donne un aperçu de l’avancement des projets de l’équipe provinciale de vérification interne (ÉPVI) et des activités prévues pour l’année 2023-2024. Cette mise à jour est présentée à chaque réunion du comité de vérification.

Le tableau de la réunion du mois de septembre comprenait le mandat de vérification qui avait débuté en 2022-2023 portant sur les contrôles généraux des technologies de l’environnement SAP, mais le rapport final est présenté à la présente réunion et n’est pas inclus avec les travaux prévus pour 2023-2024.

La vérification interne portant sur la gestion et la sécurité des données et des documents identifiée dans le tableau sera modifiée à un mandat-conseil à la suite des discussions avec l’administration qui détermine l’objectif du travail et ce changement sera apporté au tableau de la prochaine réunion.

L’exigence réglementaire retenue pour le mandat de conformité est la Politique/Programme Note (PPN) 59 sur l’Administration de tests psychologiques et évaluation des élèves. Cette vérification continue représente l’exigence qui a obtenu la priorité moyenne la plus élevée parmi les neuf exigences considérées par les conseils scolaires de langue française.

11.3 Mandat de vérification portant sur les contrôles généraux des technologies de l’environnement SAP.

Mme Huneault présente les grandes lignes du rapport.

Pour donner un peu de contexte au rapport, elle explique que SAP est le progiciel utilisé par 11 des 13 conseils scolaires francophones. Le Centre d’excellence SAP (Centre) fut créé pour appuyer ces conseils scolaires et a un comité directeur comprenant des membres de divers regroupements (p. ex. informatique, affaires, ressources humaines) pour surveiller et assurer le bon fonctionnement du Centre. Le mandat de vérification a lieu chaque cinq ans et a pour but de confirmer que les contrôles généraux des technologies de l’information mis en place fonctionnent bien.

Le Centre d’excellence se tourne vers l’ÉPVI pour faire la vérification et celle-ci a embauché Deloitte pour appuyer avec le mandat. La vérification de l’EPVI est pour les exigences de SAP et non des conseils et que les suivis de cette vérification seront effectués par le comité directeur du Centre.

11.4 Cadre stratégique de gestion des risques pour les conseils scolaires de l’Ontario avec annexes et feuille de route pour la gestion

Mme Barrette présente les documents qui découlent du comité provincial sur la gestion stratégique des risques et qui a fait l’objet de présentations au cours des réunions précédentes du comité de vérification. Elle mentionne que M. Henry et Mme Huneault ont participé à ce comité provincial. Mme Huneault précise que les outils ont été partagés aux conseils scolaires à titre d’information et sont disponibles pour faciliter leurs prochaines étapes dans ce dossier important.

11.5 Évaluation du rendement des vérificateurs externes

Mme Allen indique qu’un sondage est requis pour évaluer le rendement des vérificateurs externes et que l’évaluation annuelle est une obligation du comité de vérification. Le lien pour le sondage sera envoyé aux membres prochainement et la date d’échéance est le 5 décembre 2023.

11.6 Autoévaluation du Comité de vérification

Mme Allen avise les membres qu’un sondage est requis pour évaluer le rendement du comité de vérification. L’échéance établie pour compléter ce sondage est le 5 décembre 2023.

11.7 Calendrier des principales activités du comité de vérification

Mme Allen indique que le calendrier est déposé à chaque réunion du comité de vérification et les éléments qui peuvent être présentés.

1. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

Mme Allen confirme que la prochaine réunion ordinaire du Comité de vérification aura lieu le 12 juin 2024, à 17 h 30.

1. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Conaty que la séance soit levée à 19 h 09. Adoptée.